

# CREATION D'UNE UNITE D'ENSEIGNEMENT AUTISME (UEMA)

Présentation du dispositif

Conseil municipal du 20 juin 2024

# CONTEXTE

**Fermeture** le 05 juillet 2024, à l'école maternelle du **Champ de Mars**, de l'unité localisée pour l'inclusion scolaire (**ULIS**) pour les enfants ayant des troubles du spectre de l'autisme (**TSA**)

- **Dispositif qui ne répond plus au cahier des charges** de l'Agence régionale de santé (**ARS**)
- **2 classes seulement, ne favorisant pas l'inclusion**

**Ouverture** le 02 septembre 2024, à l'école **maternelle Font Chevalier** (**6 classes ordinaires**), d'une unité d'enseignement maternelle autisme (**UEMA**)

- **Dispositif co-porté** par l'Association pour adultes et jeunes handicapés (**APAJH**) d'Annonay **et la Commune d'Annonay**
- **6 classes favorisant l'inclusion**

# EFFECTIFS

## Publics accueillis

- **7 enfants** maximum, **âgés de 3 à 6 ans**, **avec autisme** et n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie et/ou le langage
- **Orientation et courrier d'affectation** réalisés par la Maison départementale pour les personnes handicapées (**MDPH**)

## 8 professionnels spécialisés sous le contrôle de la direction de l'APAJH

- 2 éducatrices de jeunes enfants à temps complet
- 2 monitrices-éducatrices à temps complet
- 1 psychologue à 60%
- 1 psychomotricienne à 40%
- 1 orthophoniste à 40%
- 1 AESH collective à temps complet

**qui travailleront en étroite collaboration avec les parents** pour offrir un soutien complet à l'enfant

# PROJET

## Objectifs principaux

- **Fournir un environnement éducatif inclusif, adapté et bienveillant**, où les enfants autistes peuvent développer leurs compétences tout en étant soutenus dans leurs défis spécifiques
- **Favoriser l'autonomie, l'estime de soi et l'intégration sociale** des enfants autistes, en préparant une transition harmonieuse vers l'Education primaire

→ **Formation dispensée par l'APAJH SESSAD**, le 27 et 31 mai 2024, à l'ensemble des professionnels du site de **Font Chevalier** (enseignants, ATSEMs et agents techniques)

# LOCAUX

## Espace

- Recherche de locaux : concertation avec l'APAJH, l'enseignante de l'ULIS/UEMA et les équipes éducatives pour choisir le site parmi 2 écoles possibles qui contenaient au moins 5 classes : Ripaille ou la Maternelle Font Chevalier

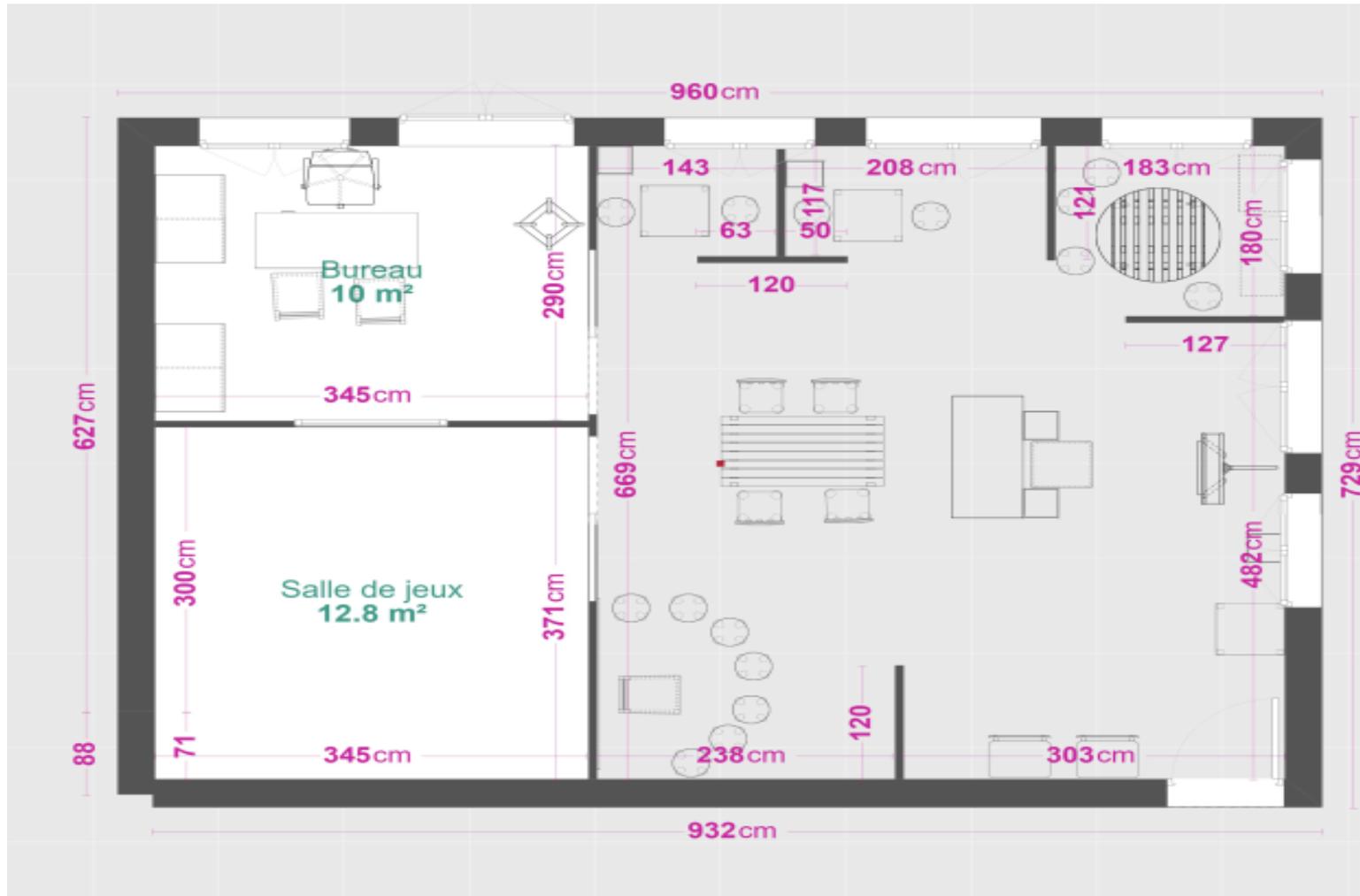
→ la **Commune a porté et financé les travaux d'aménagement** d'un espace de 60 mètres carrés à la maternelle de Font Chevalier, locaux plus adaptés au cahier des charges de l'ARS :

- 1 salle de classe
- 1 salle de jeux/salle de sieste
- 1 salle de soins pour la rééducation des élèves

→ Grâce aux financements de l'ARS, l'**APAJH prend en charge les dépenses de fonctionnement** de ce dispositif :

- Déménagement
- Achat, montage, installation du mobilier et du mobilier spécifique, des équipements numériques ainsi que téléphoniques mais également leur maintenance
- Pharmacie
- Nettoyage de l'espace dédié

# AMENAGEMENT INTERIEUR



# BUDGET

## La service Vie scolaire a sollicité des artisans locaux.

- Plâterie / peinture : Entreprise SNB – 4.254,29 € TTC
- Electricité : Entreprise Grenot – 6.984,65 € TTC
- Menuisier : Entreprise MHV – 6.019,20 € TTC
  
- Contrôleur sécurité : Entreprise ATEC-BVF – 1.368,00 € TTC
- Bureau de contrôle : Entreprise APAVE – 2.040,00 € TTC

**Coût total du projet : 20.666,14 € TTC**

# CALENDRIER

La conception du projet de réaménagement de la salle de classe a fait l'objet de **plusieurs réunions de concertation** avec les usagers, enseignants et agents municipaux, **aux différents stades d'avancement** :

- **De janvier à mai 2024** : définition du programme, autorisation de travaux et notice de sécurité/accessibilité, sollicitation des entreprises
- **Du 05 juin au 12 juillet 2024** : travaux
- **Du 15 au 20 juillet 2024** : déménagement/emménagement
- **27 juillet 2024** : commission de sécurité
- **02 septembre 2024** : ouverture de l'UEMA pour la rentrée scolaire

L'avancement du projet a également fait l'objet de **communications régulières lors des conseils d'écoles**.